



Communication aux élèves et à leurs parents

I. Fin des cours

Les cours se terminent :

- le mercredi 12 juin à 12h40 au 1er degré,
- le vendredi 7 juin à 16h10 au 2^{ème} degré,
- le jeudi 6 juin à 16h10 en 5^{ème} année,
- le mercredi 5 juin à 12h40 en 6^{ème} année.

II. Session d'examens

- Niveaux 1-2 : du jeudi 13 au mercredi 19 juin.
- Niveaux 3 à 4 : du mardi 11 au mercredi 19 juin. **Un jour sans examen est possible.**
- Niveau 5 : du vendredi 7 juin au mercredi 19 juin. **Un jour sans examen est possible. L'examen du vendredi 7 juin débute à 13h00.**
- Niveau 6 : du jeudi 6 juin au mercredi 19 juin.

Les examens commencent à 9h, sauf exception (examen oral, par exemple). Ils sont répartis en principe sur deux périodes : de 9h à 10h30 et de 11h à 12h30, prolongation jusqu'à 10h45 et 12h45 pour les élèves bénéficiant d'aménagements raisonnables. Pour les épreuves du CE1D en 2^e année, les examens sont toutefois organisés de 9h à 10h40 et de 11h00 à 11h50 (néerlandais et sciences) ou 12h40 (français et mathématiques). Les élèves bénéficiant d'aménagements raisonnables disposeront de 15 minutes supplémentaires pour chaque partie d'examen.

Les élèves des niveaux 1 et 2 restent en classe pendant les deux périodes entières. Toutefois, les élèves de 2C bénéficieront d'adaptations d'horaire communiquées par ailleurs. Les élèves des niveaux 3 à 6 restent en classe au moins jusqu'à 10h ou 12h. S'ils ont deux examens écrits, ils ne sont pas autorisés à quitter le Collège entre les deux : la salle d'étude est mise à leur disposition. Comme prévu au règlement, les élèves ne stationnent pas et ne se regroupent pas à la sortie des classes, aux fenêtres, dans les couloirs, allées et escaliers, ni à la sortie de l'école. Ils quittent le Collège dès la fin du dernier examen.

A tous les niveaux les cours sont suspendus les après-midi. Une étude est toutefois organisée de 14h à 16h sauf le mercredi.

III. Conseils de classe (délibérations)

Ils ont lieu le jeudi 20, le vendredi 21, le lundi 24 et le mardi 25 juin. Durant les conseils de classe les cours sont suspendus. Toutefois, Un accueil et une surveillance sont organisés pour les élèves qui se présenteront au Collège ces jours-là, selon votre souhait exprimé par le biais du talon présent dans la brochure distribuée le jour de la rentrée scolaire. **Les décisions des délibérations seront affichées le mardi 25 juin à 19 heures aux valves situées à côté de la bibliothèque**

IV. Remise des bulletins et réunion parents-professeurs

La remise des bulletins par les titulaires a lieu sur rendez-vous le mercredi 26 juin. Les rencontres avec les autres professeurs ont lieu le jeudi 27 juin. Un document de demande de rendez-vous sera donné à chaque élève.

V. Travaux de vacances

Les élèves déposent leurs travaux de vacances à l'**accueil** du Collège **contre accusé de réception le lundi 26 août** de 10h à 12h et de 14h à 17h **ou** le font parvenir **par recommandé à l'adresse du Collège entre le 16 et le 23 août**. Ces travaux sont remis sous enveloppe **fermée et mentionnant** le nom, le prénom et la classe de l'élève, ainsi que la branche et le nom du professeur concerné. Si le professeur l'a demandé, les élèves présentent oralement leur travail **le lundi 2 septembre ou le mardi 3 septembre** selon l'horaire remis fin juin. Les résultats sont indiqués dans le premier bulletin de la prochaine année scolaire. Toute question ou remarque relative aux travaux de vacances se fait avant le 28 juin. L'élève qui ne réaliserait pas son ou ses travaux de vacances prendrait ainsi la responsabilité de se voir imposer une sanction de retenue de travail pendant la 1^{ère} semaine, aussi longtemps que le travail n'est pas réalisé, en sus de l'attribution d'une cote nulle.

VI. Contestation des décisions du conseil de classe

Toute contestation des décisions du conseil de classe doit être déposée à l'accueil du Collège pour le vendredi 28 juin à **9h précises, au plus tard**, suivant les modalités précisées dans la brochure remise aux élèves le jour de la rentrée scolaire ou lors de son arrivée au Collège. Ce document est disponible à l'accueil ou sur le site du Collège (www.jean23.be) sous la rubrique « Au quotidien / informations pratiques / documents à télécharger » ainsi que sur Smartschool.